Image not found or type unknown

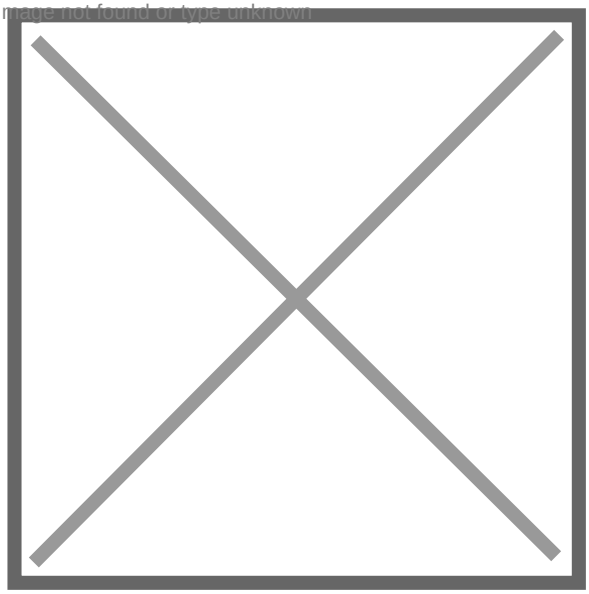

Loyer de base inconstant

Par **Christophe Wzd**, le **07/09/2020** à **18:22**

Bonjour,

Locataire d'un appartement dans la région parisienne, le loyer de base (sans les charges de 20 €) est resté constant (350 €) la première année.

Mais depuis la révision du loyer, l'agence immobilière chargée de sa gestion m'envoie chaque mois une quittance dont le montant change à chaque fois, à quelques euros près. Ce mois-ci 351.18 € (+ 20 € de charges), le mois dernier 353.22 € (+ 20 € de charges), etc.

Est-ce normal, voire légal ?

En vous remerciant pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés